

REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCRG DU 31 MARS 2021

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu, par visioconférence, sa première réunion ordinaire de l'année 2021, le mercredi 31 mars 2021.

Au cours de cette réunion, le CPM a examiné la situation économique internationale et nationale récente ainsi que les perspectives à moyen terme.

Le Comité a relevé que l'économie mondiale a été fortement éprouvée par la pandémie de la Covid-19 en 2020, à cause notamment des mesures de restriction pour endiguer la maladie. Selon les perspectives de l'économie mondiale du FMI de janvier 2021, l'économie mondiale s'est contractée de 3,5 % en 2020, contre une croissance de 2,8 % en 2019. Aux USA, le PIB s'est contracté de 3,4 %, en lien avec la baisse de la demande intérieure. Dans la zone euro, l'économie a enregistré une baisse de 7,2 %, contre une croissance de 1,1% en 2019.

Le niveau des prix est resté modéré tant dans les économies avancées que dans certaines économies émergentes. Le taux d'inflation a atteint 1,4 % en décembre 2020, aux États-Unis contre 1,2 % en octobre 2020, en lien avec l'augmentation du prix de l'essence à la pompe et des produits alimentaires. Dans la zone euro, l'inflation s'est maintenue à -0,3 % en décembre 2020, résultant de la faiblesse de la demande et de l'appréciation de l'euro. En Chine, les prix ont augmenté de 0,2 % tiré par la hausse des prix des produits alimentaires.

L'indice global des matières premières a progressé de 9,6 % par rapport au trimestre passé et de 0,3 % en glissement annuel. Cette progression provient du cours des produits énergétiques dont l'indice s'est accru de 15,3 %. Les produits non énergétiques ont également contribué à l'embellie sur le marché des matières premières, avec une hausse de 6 % par rapport au trimestre précédent.

Les Banques Centrales des économies avancées ont maintenu inchangée l'orientation de leurs politiques monétaires. Sur le marché des changes, le dollar américain a continué à se déprécier par rapport aux principales devises étrangères en s'échangeant à 0,8389 euros et 0,7572 livres sterling pour un dollar à fin décembre 2020.

Au niveau national, le Comité a noté qu'en dépit du contexte difficile de la pandémie, l'économie guinéenne a été résiliente avec une croissance du PIB réel estimé à 5,2 %, grâce à la performance des secteurs minier, de l'énergie et de l'agriculture.

La mise en œuvre de la politique monétaire a été marquée par la baisse des conditions monétaires dans le but d'accompagner le secteur privé et le plan de riposte économique national face à la crise sanitaire de la Covid-19. Le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires ont été ainsi ramenés respectivement à 11,5 % et 15 %.

La liquidité globale au quatrième trimestre 2020 a baissé de 30,7 % par rapport au troisième trimestre 2020, en lien avec les opérations de souscriptions des banques commerciales aux titres émis par l'État et

la Banque Centrale notamment les bons d'investissement, les titres de régulation monétaire et les bons du Trésor.

Sur le marché des changes, le Comité a noté que la BCRG a poursuivi ses opérations d'injection de liquidité de devises à travers le Marché aux Enchères Bilatérales de Devises (MEBD). En 2020, elle a cédé aux banques un montant de USD 202,1 millions contre USD 137,18 millions en 2019. Sur le marché officiel, le franc guinéen s'est déprécié de 5,9 % par rapport au dollar et de 13,5 % par rapport à l'euro. La prime de change s'est fixée en moyenne à 0,64 % à fin décembre 2020, par rapport au dollar USD et à - 0,28 % par rapport à l'euro.

A fin décembre 2020, la masse monétaire a augmenté de 2,8 % par rapport à fin septembre 2020, en lien avec la hausse simultanée des avoirs extérieurs nets de 7,28 % et des avoirs intérieurs nets de 0,76 %. En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 23,03 %.

Le compte extérieur de la Guinée se caractérise par une capacité de financement de USD 721,61 millions au quatrième trimestre 2020 contre une capacité de financement de USD 1 271,18 millions au trimestre précédent, soit une contraction de 43,23 %. Cette contraction provient de la baisse simultanée des excédents du compte des transactions courantes et du compte capital. La baisse de cet excédent résulte à la fois de la contraction de l'excédent de la balance commerciale et de l'augmentation du déficit de la balance des services.

Le taux de change effectif réel s'est déprécié de 1,5 % par rapport au troisième trimestre 2020, donnant un signe d'amélioration de la compétitivité résultant d'une dépréciation du franc guinéen par rapport aux principales devises étrangères. Par contre, en glissement annuel, il s'est apprécié de 4,1 %, traduisant une perte de compétitivité liée à un taux d'inflation domestique supérieur à ceux des pays partenaires.

L'inflation en glissement annuel a atteint 10,6 % en décembre 2020 et 12,6 % en janvier 2021. L'accélération du rythme de progression de l'indice des prix à la consommation résulte de l'augmentation des prix de la composante alimentaire, elle-même tirée par les sous-groupes « pain et céréales », « viande », « poissons », « lait et fromage », « huiles et graisse », « fruits », « légumes autres que pommes de terre », et « sel, épices ».

Le Comité a relevé que les principaux facteurs à l'origine de l'inflation sont la hausse du coût des transports maritimes, le coût d'ajustement lié à la mise en œuvre des opérations du Guichet Unique du commerce extérieur, les mesures de restriction de voyage, les travaux de reconstruction des infrastructures routières, la fermeture des frontières avec certains pays voisins, ainsi que les troubles liés aux échéances électorales.

Projeté à 12,8 % en moyenne au deuxième trimestre 2021, le taux d'inflation pourrait se maintenir à deux chiffres en décembre 2021, avant de s'établir à 9,4 % au troisième trimestre de 2022.

A court terme, les risques pesant sur l'inflation portent sur la situation de la conjoncture économique internationale (prix du pétrole, prix des céréales, coût du transport maritime), l'activité économique nationale, l'orientation budgétaire dans le contexte de la pandémie et les travaux de reconstruction des infrastructures routières.

Au regard de la persistance prévisible de l'impact de la pandémie sur la situation économique, le Comité de Politique Monétaire a décidé de relever de 1 point de pourcentage le coefficient des réserves obligatoires pour le porter à 16%, et de maintenir le taux directeur à son niveau actuel de 11,5 %.

Fait à Conakry, le 31 mars 2021

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Dr Louncény NABE